

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 3 octobre 2023

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-trois et le trois octobre à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



N°27

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, Michel BREUILH, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAoui, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 24 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Christiane MAGRY-JOSPIN par Mme M. Christine DEFFONTAINE, M. Pascal CAVITTE par M. Bernard COMBES, Mme Ana-Maria FERREIRA par M. Fabrice MARTHON, M. Patrick BROQUERIE par M. Jacques SPINDLER, M. Clément VERGNE par M. Jérémy NOVAIS, Mme Anne BOUYER par M. Dorian LASCAUX,

Etaient absents : Mme Ayse TARI, Mme Micheline GÈNEIX à partir de 19h30, M. Grégory HUGUE

Monsieur Jérémy NOVAIS remplit les fonctions de secrétaire de séance.

**Approbation de l'avenant au Contrat de Solidarité Communale 2023-2025 liant le
Département de la Corrèze et la Ville de Tulle**

Le Conseil municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Considérant que depuis 2015, le Département a fait de l'aide aux collectivités une des priorités de son action pour aménager la Corrèze et améliorer le cadre de vie des Corrèziens.
- Vu sa délibération n°30 du 3 juillet 2018 portant approbation du Contrat de Solidarité Communale 2018-2020 liant le Département de la Corrèze et la Ville de Tulle, permettant d'accompagner financièrement les projets prioritaires de la collectivité,
- Vu ses délibérations successives portant approbation des avenants au Contrat de Solidarité Communale 2018-2020,
- Vu sa délibération n°9 du 13 avril 2021 portant approbation de la proposition définitive d'intervention du Département pour la Ville de Tulle au titre du Contrat de Solidarité Communale 2021-2023,
- Vu sa délibération n°30 du 27 septembre 2023 portant approbation de l'avenant au Contrat de Solidarité Communale 2021-2023,
- Vu sa délibération n°13 du 11 avril 2023 portant approbation du Contrat de Solidarité Communale 2023-2025,

- Considérant que, par courrier du 22 mai 2023, la Ville a informé le Département que les dépenses afférentes aux travaux de modernisation et de mise en sécurité des postes électriques seraient moindres que prévues car elles seraient réalisées en régie,
- Considérant que la Ville a, par conséquent, sollicité un redéploiement de la partie non sollicitée de la subvention allouée pour cette opération vers l'opération afférente à la création du skatepark sur le site de l'Auzelou,
- Considérant que la collectivité a sollicité, par délibération du 27 juin 2023, une subvention complémentaire pour l'aménagement du musée « Cité de l'Accordéon et des Patrimoines de Tulle »,
- Considérant, qu'au vu de ces demandes, la commission permanente du Conseil Départemental a approuvé le 21 juillet 2023 l'intégration au Contrat de Solidarité Communale 2023-2025 de ces opérations,
- Considérant, qu'afin de formaliser les engagements financiers du Conseil Départemental pour ces nouvelles opérations, il convient d'approuver l'avenant au Contrat de Solidarité Communale 2023-2025,
- Vu l'avenant afférent,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 - Approuve l'avenant au Contrat de Solidarité Communale 2023-2025 liant le Département de la Corrèze et la Ville de Tulle afin d'y intégrer les opérations suivantes :

- Réhabilitation partielle du 2ème étage et réfection de l'escalier servant d'issue de secours au 3ème étage - T2
- Création d'un skatepark sur le site de l'Auzelou
- Aménagement du musée « Cité de l'Accordéon et des Patrimoines de Tulle » - Complément

2 - Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à le signer ainsi que tout document s'y rapportant.

3 - Les écritures comptables en résultant seront inscrites au budget de la Ville.

4- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr



Le Maire,

Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Jérémy NOVAIS

Transmis au Contrôle de Légalité le :
Date et ref de l'accusé de réception :

127 - 03/10/23

AVENANT

CONTRAT DE SOLIDARITE COMMUNALE
COMMUNE DE TULLE

2023 - 2025



Transmis au contrôle de Légalité le : 05 OCT. 2023
Date et Réf. de l'accusé de réception : 05 OCT. 2023

527 - 03/10/2023

- Le Conseil départemental de la Corrèze, représenté par Monsieur Pascal COSTE, en sa qualité de Président dûment habilité par délibération de la Commission Permanente du Conseil Départemental en date du 21 juillet 2023,

Ci-après dénommé "le Département"

ET

- La commune de TULLE représentée par Monsieur Bernard COMBES en sa qualité de Maire, dûment habilité par son Conseil Municipal,

Ci-après dénommée "la commune"

VU la délibération de l'Assemblée Plénière du Conseil Départemental en date du 7 avril 2023 approuvant le Contrat de Solidarité Communale 2023-2025 avec la commune de TULLE,

VU la demande de la commune de TULLE,

VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil Départemental en date du 21 juillet 2023, approuvant l'avenant au Contrat de Solidarité Communale 2023-2025 avec la commune de TULLE.

Sont convenues les dispositions suivantes :

ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT

Le présent avenant a pour objet de redéfinir les opérations éligibles contractualisées, au titre de la période 2023-2025, en intégrant de nouvelles opérations, telles qu'elles sont présentées en annexe au présent rapport.

ARTICLE 2 - AUTRES DISPOSITIONS

Toutes les autres dispositions du Contrat de Solidarité Communale 2023-2025 de la commune de TULLE demeurent inchangées.

Fait à Tulle
Le 21 juillet 2023

Le Maire de la commune
de TULLE



Bernard COMBES

Le Président du Département
de la Corrèze



Pascal COSTE

CONTRACTUALISATION 2023-2025

MAITRE D'OUVRAGE	LIBELLE PROJET	MONTANT HT DU PROJET	AIDE DU CD	CATEGORIE D'AIDE	LIBELLE CATEGORIE D'AIDE	ANNEE	PRIORITE	TAUX DOTATION
TULLE	Centre technique municipal : Réhabilitation des bureaux et travaux d'amélioration thermique - T2	208 333 €	40 000 €	2	Rénovation énergétique - Bâtiment sans loyer	2024	1	
TULLE	Aménagement des places Maschat et Roosevelt	2 683 020 €	300 000 €	5	Projets structurants	2023	1	
TULLE	Travaux au théâtre visant à renforcer la sécurité des personnels techniques	100 000 €	15 000 €	1	Autres équipements communaux incendie accessibilité - Travaux	2023	1	
TULLE	Réhabilitation des escaliers	75 000 €	18 750 €	3	AB espaces publics - Aménagements	2023	1	
TULLE	Réaménagement du 2ème étage de l'Hôtel de ville et réhabilitation de l'escalier de secours - T1	100 000 €	40 000 €	2	Rénovation énergétique - Bâtiment sans loyer	2023	1	
TULLE	Réaménagement du 2ème étage de l'Hôtel de ville et réhabilitation de l'escalier de secours - T2	41 694 €	16 678 €	2	Rénovation énergétique - Bâtiment sans loyer	2023	1	
TULLE	Aménagement du Musée "Cité de l'Accordéon et des patrimoines de Tulle" - Complément	998 035 €	150 000 €	FORFAIT	Projets structurants	2023	1	
TULLE	Création d'un skatepark sur le site de l'Auzelou	295 454 €	59 091 €	4	Equipements sportifs - Construction	2023	1	
TULLE	Réhabilitation du Parking du Pas Roulant	416 667 €	83 333 €	5	Projets structurants	2023	1	
TULLE	Réhabilitation du Conservatoire à Rayonnement Départemental	1 666 667 €	300 000 €	5	Projets structurants	2023	1	
TULLE	Travaux dans les écoles 2023 - Ecole Turgot maternelle : Menuiserie, acoustique et amélioration thermique	58 333 €	23 333 €	2	Rénovation énergétique - Bâtiment sans loyer	2023	1	
TULLE	Travaux dans les écoles 2023 - Ecole Turgot primaire : réhabilitation des sanitaires garçons	56 667 €	14 167 €	1	Autres équipements communaux incendie accessibilité - Travaux	2023	1	
TULLE	Défense Incendie 2023-2025	250 000 €	15 000 €	1	Autres équipements communaux incendie accessibilité - Travaux	2023	1	
TULLE	Modernisation et mise en sécurité des postes électriques	31 858 €	6 372 €	5	Projets structurants	2023	1	
TULLE	Parvis de la Cité, Ponts du Tribunal et celui de la Barrière	225 000 €	25 000 €	3	AB espaces publics - Aménagements	2023	1	
TULLE	Abords tour de Souilhac	194 608 €	25 000 €	3	AB espaces publics - Aménagements	2024	1	
TULLE	Rénovation Salle Latreille	255 000 €	40 000 €	2	Rénovation énergétique - Bâtiment sans loyer	2024	2	
TULLE	Rénovation de la toiture terrasse de l'école Joliot Curie	183 333 €	15 000 €	1	Autres équipements communaux incendie accessibilité - Travaux	2024	2	
TULLE	Travaux dans les écoles 2024	100 000 €	15 000 €	1	Autres équipements communaux incendie accessibilité - Travaux	2024	1	
TULLE	Travaux dans les écoles 2025	100 000 €	15 000 €	1	Autres équipements communaux incendie accessibilité - Travaux	2025	1	
TULLE			10 000 €		Dotation voirie annuelle			40%